



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°14

Réunion du : mardi 19 octobre 2021

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE FRANCE – 6ème TOUR

Tirage au sort au siège de la Ligue de Paris Ile de France de Football effectué par M. Jamel SANDJAK, Président de la L.P.I.F.F.

Les matches du 6^{ème} Tour auront lieu le Dimanche 31 Octobre 2021 à 14h30, sur le terrain du club premier nommé

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=381611&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Terrain indisponible le 31/10/2021

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli, pour le vendredi 29 octobre 2021 à 12h.**

En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.

Rappel réglementaire :

En cas de résultat nul à la fin du réglementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but (suppression des prolongations).

Officiels :

3 arbitres seront désignés à la charge du club recevant.

1 délégué officiel à la charge des 2 clubs par moitié.

SENIORS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.
3^{ème} Tour

Tirage au sort des rencontres du 3^{ème} tour qui se dérouleront **le DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021 à 14h30.**

EXEMPTS : VILLEJUIF US et tous les clubs qualifiés pour le 6^{ème} tour de la Coupe de France.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :
<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=388262&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

CHAMPIONNAT SENIORS

CONFLANS FC (R1/A)

RED STAR FC (R1/A)

NOISY LE GRAND FC (R1/B)

Conformément à sa décision du 20/07/2021, la Commission fixe les matches de ces équipes **le dimanche à 15h jusqu'au 15/04/2022** ; l'éclairage des terrains de ces clubs n'étant pas classé à ce jour.

Elle précise que les matches pourront de nouveau être positionnés le samedi en nocturne dès lors que l'éclairage aura été classé.

Elle invite les clubs concernés à prendre contact avec la C.R.T.I.S. pour le classement de leur éclairage.

23392048 : GARENNE COLOMBES AF 1 / VILLEMOMBLE SPORTS 1 du 06/11/2021 (R1/A)

Inversion.

Cette rencontre aura lieu le samedi 06 novembre 2021 à 18h00, sur le stade Georges POMPIDOU à VILLEMOMBLE.

Les rencontres deviennent :

Aller – 2339204 : VILLEMOMBLE SPORTS 1 / GARENNE COLOMBES AF 1 le 06/11/2021

Retour – 23392048 : GARENNE COLOMBES AF 1 / VILLEMOMBLE SPORTS le 02/04/2022

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

La Commission informe le club de GARENNE COLOMBES AF qu'il s'agit de la dernière inversion de match possible pour son équipe, pour des raisons d'équité sportives.

23392759 : COURCOURONNES FC 1 / STE GENEVIEVE SP. 2 du 10/10/2021 (R2/B)

Reprise de dossier.

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, du rapport de l'arbitre officiel, du courriel de COURCOURONNES FC,

Regrettant l'absence du rapport demandé au club de STE GENEVIEVE SPORTS,

Après lecture du rapport complémentaire de l'arbitre officiel,

Considérant que la vérification des pass sanitaires de l'équipe de STE GENEVIEVE SPORTS a été faite avec difficulté et tardivement mais a conduit à ce que 2 joueurs de cette équipe ne participent pas à la rencontre,

Considérant que l'arbitre ne signale pas d'autres problèmes par la suite,

Par ces motifs,

. invite les 2 clubs à suivre les dispositions du protocole spécifique de reprise des compétitions régionales et départementale relatives notamment à la vérification des pass sanitaires des équipes avant le match.

23392764 : FRANCONVILLE FC 1 / COURCOURONNES FC 1 du 24/10/2021 (R2/B)

Reprise du dossier,

La Commission,

Après réception du courriel du service des sports de la Mairie de FRANCONVILLE informant de l'indisponibilité des installations à cette date,

Après avoir pris note de l'impossibilité d'inverser la rencontre,

Par ces motifs,

reporte cette rencontre à une date ultérieure.

23392395 : GRIGNY US 1 / VILLEJUIF US 1 du 10/10/2021 (R2/A)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.

23392585 NANTERRES ES 1 / LILAS FC 2 du 24/10/2021 (R2/D)

Demande de NANTERRE ES pour avancer le coup d'envoi du match à 15h00.

Accord de la Commission (15h étant l'horaire officiel).

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.

1/32èmes de finale

24086320 : ESC PARIS 20 20 / ISSY LES MOULINEAUX FC 20 du 17/10/2021

Match non joué suite à l'indisponibilité du terrain de l'ESC PARIS 20 et à l'impossibilité d'inversion.

La Commission reporte ce match au 31/10/2021.

Elle demande au club de l'ESC PARIS 20 de lui communiquer le terrain sur lequel se disputera le match pour sa réunion du 26/10/2021. A défaut, le match sera automatiquement inversé.

FAIRE NOTIFICATION AUX 2 CLUBS AVEC PHRASE D'APPEL.

1/16èmes de finale

Tirage au sort des matches des 1/16èmes de finale qui auront lieu le 31/10/2021.

Dans le cas où l'équipe recevante bénéficie d'une dérogation horaire annuelle pour ses rencontres de Championnat à domicile, le coup d'envoi est fixé à l'horaire de ladite équipe dans son Championnat.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=388232&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

Le match MONTFERMEIL FC / ESC PARIS ou ISSY FC aura lieu le 14/11/2021.

U20 - CHAMPIONNAT

23431611 : MONTFERMEIL FC 20 / SARCELLES AAS 20 du 26/09/2021 (Elite 1)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.

23432011 : ST DENIS COSMOS FC 20 / NEUILLY OLYMPIQUE 20 du 10/10/2021 (Elite 3/B)

Après lecture du rapport de l'arbitre et de la FMI indiquant que le club de ST DENIS COSMOS FC ne présentait que 7 joueurs disposant d'un pass sanitaire valide.

La Commission enregistre le forfait de ST DENIS COSMOS FC.

La Commission précise que conformément à la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 20/08/2021, dans ce cas spécifique, « *la perte par forfait de la rencontre ne sera pas prise en compte pour le calcul du nombre de forfaits entraînant le forfait général, et ce jusqu'à la date du 15/11/2021* »,

554255 – THORIGNY FC (Elite 3/B)

Courriel du club indiquant son forfait général.

La Commission enregistre le forfait général de THORIGNY FC.

510665 – CHAMPIGNY FC 94 (Elite 3/C)

Courriel du club indiquant son forfait général.

La Commission enregistre le forfait général de CHAMPIGNY FC 94.

23760907 : RACING CLUB 18 20 / HOUILLES SO 20 du 26/09/2021 (Elite 3/D)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.

23760909 : LUTH SC 20 / CELLOIS CS 20 du 10/10/2021 (Elite 3/D)

Reprise de dossier.

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, du rapport de l'arbitre officiel, du courriel de CELLOIS CS,

Regrettant l'absence du rapport demandé au club de LUTH SC,

Après lecture du rapport complémentaire de l'arbitre officiel,

Considérant que l'arbitre indique dans son rapport que la vérification des pass sanitaires a été faite pour les 2 équipes et que le club de CELLOIS CS n'a, à aucun moment, manifesté la volonté de ne pas disputer le match,

Par ces motifs,

Prend note et passe à l'ordre du jour.

23760949 : LES MUREAUX OFC 20 / LUTH SC 20 du 16/01/2022 (Elite 3/D)

Courriel de LUTH SC demandant d'inverser la rencontre car l'horaire de la rencontre (17h) est trop tardif.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande et rappelle que les rencontres peuvent débuter dans la plage horaire 11h30-17h sans accord de l'adversaire.

23761043 : CLICHOIS UF 20 / PARIS UNIVERSITE CLUB 20 du 10/10/2021 (Elite 3/F)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.

U20 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**1^{er} rappel**

Les feuilles de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23431618 : SARCELLES AAS 20 / MEUDON AS 20 du 10/10/2021

23760912 : AUVERS-ENNERY FC 20 / RACING CLUB 18 20 du 10/10/2021

23760913 : HOUILLES SO / CHANTELOUP LES VIGNES US 20 du 10/10/2021

- COUPE GAMBARELLA - CREDIT AGRICOLE -**3^{ème} Tour****24082233 : MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS / DEUIL DENGHIEN FC du 17/10/2021.**

La Commission,

Après lecture de rapport de l'arbitre officiel indiquant un oubli de saisie du score,

Entérine le résultat comme suit :

MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE DU BOIS : 3 buts – TAB 3

DEUIL ENGHIEEN FC : 3 buts – TAB 0

4^{ème} Tour

Tirage au sort des rencontres du 4^{ème} Tour qui auront lieu le DIMANCHE 31 OCTOBRE 2021 à 14h30.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=381619&poule=12&phase=1&type=cp&tab=resultat>

Terrain indisponible le 31/10/2021

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 26 octobre 2021. En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Cette épreuve est ouverte aux licenciés U18 et U17.

Les joueurs licenciés U19 NE PEUVENT PAS y participer.

Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions médicales figurant à l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

Le nombre maximum de joueurs (titulaires et remplaçants) pouvant être inscrits sur la feuille de match est de : 16 à partir du 1er tour de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole (article 7.11 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.)

Il peut y avoir trois joueurs remplacés.

Dans cette épreuve éliminatoire de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole, les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçant et à ce titre, revenir sur le terrain sous condition d'être inscrit sur la feuille de match avant la rencontre. Dans ce cas et à la condition que la rencontre se déroule effectivement ou qu'au moins elle ait un commencement d'exécution, les joueurs inscrits sur la feuille de match sont considérés avoir pris part effectivement à la rencontre à un moment quelconque de la partie, sauf mention contraire notée par l'arbitre sur la feuille de match (article 22 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.)

EPREUVE:

Pour les rencontres devant se dérouler en lever de rideau (**entre 11h45 et 12h30**), il appartient au club recevant d'en faire la demande auprès de la Section et d'en aviser son adversaire.

L'accord de ce dernier n'est pas nécessaire et ne peut en aucun cas être refusé.

En dehors de cette plage horaire, les accords des 2 clubs sont obligatoires.

Arbitrage:

Pour ces rencontres, il sera désigné **(1) UN** Arbitre officiel, à la charge du club recevant.

U18 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**3^{ème} tour :**

Tirage au sort des matches du 3^{ème} tour qui auront lieu le 31/10/2021.

Dans le cas où l'équipe recevante bénéficie d'une dérogation horaire annuelle pour ses rencontres de Championnat à domicile, le coup d'envoi est fixé à l'horaire de ladite équipe dans son Championnat.

Club exempt : ISSY FC.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=388263&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U17 REGIONAL – CHAMPIONNAT

23412539 : RACING CF 17 / CENTRE DE FORMATION PSG 18 du 24/10/2021 avancé au 23/10/2021 (Poule B)

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu le samedi 23 octobre 2021 à 13h30, sur le stade Yves du Manoir n°2 à COLOMBES.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CENTRE DE FORMATION PSG.

23412530 : ARGENTEUIL RC / MONTFERMEIL FC du 26/09/2021 (Poule B)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.

U17 REG - FEUILLE de MATCH MANQUANTE**1^{er} rappel**

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23412356 : EVRY FC / MEUDON AS du 10/10/2021 – poule A

U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**Tirage au sort des 16èmes de Finale.**

Tirage au sort des matches des 1/16èmes finale qui auront lieu le 31/10/2021.

Dans le cas où l'équipe recevante bénéficie d'une dérogation horaire annuelle pour ses rencontres de Championnat à domicile, le coup d'envoi est fixé à l'horaire de ladite équipe dans son Championnat.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=387483&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

U16 - CHAMPIONNAT**23412939 : ARGENTEUIL RC 1 / NEUILLY SUR MARNE SFC 1 du 24/10/2021 (R2/B)**

La Commission,

Pris connaissance des courriels de RC ARGENTEUIL et de la Mairie d'ARGENTEUIL,

Considérant que le club d'ARGENTEUIL RC indique que ses installations sont indisponibles à la date du match,

Considérant que le courriel de la Mairie indiqué qu'un arrêté sera transmis au club sans préciser la date de l'indisponibilité des installations,

Considérant que l'inversion du match n'est pas possible,

Par ces motifs,

Reporte le match à une date ultérieure sous réserve de la réception du document officiel de la Mairie indiquant l'indisponibilité des installations sportives à la date du match (document à fournir au plus tard ce vendredi 22/10/2021 – 12h00).

23413071 BLANC MESNIL SF 1 / ENTENTE SSG 2 du 24/10/2021 (R3/A)

Demande de BLANC MESNIL SF pour décaler le coup d'envoi à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'ENTENTE SSG qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/10/2021 – 12h00.

23413251 : VILLEMOMBLE SPORTS 1 / TREMBLAY FC 1 du 24/10/2021 (R3/B)

Demande de VILLEMOMBLE pour décaler le coup d'envoi à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de TREMBLAY FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/10/2021 – 12h00.

23413569 : EVRY FC 2 / AC BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 du 24/10/2021 (R3/D)

Courriel d'EVRY et attestation de la Mairie de VILLABE indiquant le terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre au dimanche 24 octobre 2021 à 17h30, au stade P. POISSON – Terrain J. Peyrault – 1, rue du Chemin Vert à VILLABE.

23413553 : EVRY FC 2 / VIRY CHATILLON ES 1 du 26/09/2021 (R3/D)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**1/32èmes de Finale :****24111514 FC 93 BOBIGNY 1 / CO VINCENNES 1 du 23/10/2021**

La Commission,

Pris connaissance de l'accord des 2 clubs pour reporter le match au 06/11/2021,

Considérant que le prochain est prévu le 27/11/2021,

Par ce motif,

Donne son accord pour que match se déroule le samedi 06/11/2021.

24111540 BONDY AS 1 / CHAMPS SUR MARNE AS 1 du 23/10/2021

Demande de BONDY AS pour avancer le coup d'envoi du match à 15h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CHAMPS SUR MARNE AS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/10/2011 – 12h00.

24111525 POISSY AS 1 / RED STAR FC 1 du 23/10/2021

Demande de POISSY AS pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RED STAR FC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/10/2011 – 12h00.

24111520 BUSSY ST GEORGES FC 1 / JEUNESSE AUBERVILLIERS 2 du 23/10/2021

Demande de BUSSY ST GEORGES FC pour avancer le coup d'envoi du match à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de JEUNESSE AUBERVILLIERS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 22/10/2011 – 12h00.

U14 – CHAMPIONNAT**23373824 VIRY CHATILLON ES 1 / FLEURY FC 91 1 du 16/10/2021– R1/B**

La Commission,

Pris connaissance du document de la Maire de VIRY CHATILLON indiquant l'indisponibilité du terrain synthétique du stade Henri Longuet (réparation),

Reporte le match au samedi 30/10/2021.

23372991 NANTERRE ES 1 / LIMAY ALJ 1 du 13/11/2021 – R3/A

Demande de NANTERRE ES pour décaler le coup d'envoi match à 17h00.

Accord de la Commission.

23373188 COURBEVOIE S. 1 / VILLETANEUSE 1 du 16/10/2021 – R3/B

Match non joué.

La Commission,

Lecture de la Feuille de Match Informatique, du rapport de VILLETANEUSE et du rapport de l'arbitre officiel

Considérant que la rencontre n'a pas pu se dérouler,

Considérant que dans son rapport l'arbitre précise que l'accès au stade a été refusé aux joueurs de VILLETANEUSE en raison de l'absence de Pass Sanitaire,

Considérant les dispositions arrêtées par le Comité Exécutif de la F.F.F. lors de sa réunion du 20/08/2021 :
« Situation 1 – insuffisance du nombre de joueurs présentant un pass sanitaire valide.

Le club retire de la feuille de match un ou plusieurs joueurs car ils ne présentent pas de pass sanitaire valide et ne dispose plus d'un nombre suffisant de joueurs pour débiter la partie : dans ce cas, la rencontre ne peut pas se tenir et le club en question perd le match par forfait (voire les deux clubs si jamais ils se trouvent tous les deux en insuffisance de joueurs pour débiter la partie).

Il est toutefois précisé que la perte par forfait de la rencontre ne sera pas prise en compte pour le calcul du nombre de forfaits entraînant le forfait général, et ce jusqu'à la date du 15 novembre 2021. »

Considérant que le non-déroulement de la rencontre est de la responsabilité du club de VILLETANEUSE CS qui n'a pas été mesure de présenter suffisamment de joueurs titulaires d'un pass sanitaire valide,

Par ces motifs,

Donne match perdu par forfait au club de VILLETANEUSE

VILLETANEUSE (-1pt – 0 but).

COURBEVOIE SPORT (3pts – 5 buts).

La Commission précise que ce forfait ne rentre pas dans le calcul du nombre de forfaits pouvant entraîner un forfait général.

C.D.M. – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des 16èmes de Finale

Tirage au sort des matches des 1/16èmes finale qui auront lieu le 31/10/2021.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=387480&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

C.D.M. – CHAMPIONNAT

23395827 : ERMONT A.S. / CERGY PONTOISE FC du 21/11/2021 (R2/A)

La Commission accuse réception de l'attestation d'indisponibilité des installations et prend note de la demande d'inversion formulée par ERMONT AS..

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CERGY PONTOISE F.C..

23395046 : LUSITANOS US 5 / CRETEIL FC MACCABI 5 du 10/10/2021 (R3/D)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.

CDM - FEUILLE de MATCH MANQUANTE

1^{er} rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23394342 MINHOTOS DE BRAGA / PARIS ST GERMAIN FC du 10/10/2021 (R1)

ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.

Tirage au sort des 16èmes de Finale

Tirage au sort des matches des 1/16èmes finale qui auront lieu le 31/10/2021.

Liste des matchs disponibles sur le site internet de la Ligue de Paris Ile de France de Football :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions/?id=387481&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ARBITRAGE:

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

23395490 : COMBS LA VILLE C.A 11 / STAINS ES 11 du 26/09/2021 (R2/B)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.

23395960 : MERY MERIEL BESSANCOURT / MENU COURT AS du 07/11/2021 (R3/A)

Rappel :

Demande de reporter ce match au 14 novembre 2021 par les 2 clubs, en raison de travaux et de planification de 2 matchs le dimanche matin.

La Commission rappelle que les matchs de compétition régionale sont prioritaires sur les matchs de District et indique également la possibilité d'inversion, avec l'accord de votre adversaire.

A défaut, cette rencontre sera maintenue le dimanche 07 novembre 2021 à 9h30, sur le Jean BRESTEL à MERY SUR OISE.

23395937 : MENU COURT AS 11 / ST BRICE FC 11 du 26/09/2021 (R3/A)

La Commission fixe ce match reporté au 31/10/2021.